NEO ENGINEERING
Conseil en développement

DLR
LA FÉDÉRATION DES MATÉRIELS

Indice de coût de revient

Location

Synthèse

4 avril 2023

NEO Engineering 34, avenue des Colonnes F-13008 Marseille
SARL au capital de 10 000 € SIRET : 500 316 005 00023 Code APE : 7022Z TVA FR 00 500 316 005
www.neoeng.com

Sommaire

1 - CONTEXTE 2

2 - DEMARCHE METHODOLOGIQUE 3

2.1 - Sources des indices officiels 3

2.2 - Calcul des évolutions des indices officiels et de l'indice de coût de revient Location 3

2.3 - Méthodologie 4

3 - PRODUCTION DE L'INDICE DE COUT DE REVIENT LOCATION 5

4 - EVOLUTION DES COMPOSANTES DE COUT DE REVIENT LOCATION EN 2022 PAR RAPPORT A 2021 7

1 -CONTEXTE

NEO Engineering est un cabinet de conseil et d'études spécialisé notamment dans les activités de Location et de Distribution de matériels en France.

L'indice d'évolution de coût de revient a été construit en tenant compte, au plus près, des spécificités du secteur Location, grâce à une construction de la structure de coûts à charge pour le métier.

La structure des coûts obtenue est réputée représentative du secteur Location.

A cette structure des coûts illustrée en pourcentage pour 18 composantes de charges, a été appliquée une imposition d'indices officiels pertinents, récurrents et fiables.

Pour certaines de ces composantes de charges, il s'est avéré nécessaire de construire un indice composite de plusieurs indices officiels. Par exemple, en l'absence d'indice officiel pour les « Achats de pièces détachées non refacturés », un indice composite est établi sur la base d'une composition de 6 indices officiels comme les coûts de production de lubrifiants, de pneus, de moteurs, d'équipements hydrauliques…

L'année de référence pour la production de l'indice Location est l'année 2019, qui correspond à la base 100.

Afin de produire l'indice de coût de revient Location, l'évolution des indices officiels et des indices composites est établie à partir de la pondération de chaque composante de charge, illustrée par la structure des coûts.

Cette synthèse met en évidence les résultats suivants :

- L'indice coût de revient Location pour l'année 2020
- L'indice coût de revient Location pour l'année 2021
- L'indice coût de revient Location pour l'année 2022.

2 -DEMARCHE METHODOLOGIQUE

2.1 - Sources des indices officiels

Les indices officiels ont été sélectionnés sur la base des éléments suivants :

- La pertinence avec l'activité de Location
- Le degré de récurrence dans l'année (au minimum au trimestre, au mieux au mois)
- L'ancienneté (un indice avec un historique a davantage de probabilité d'être maintenu dans le temps)
- L'objectivité de l'organisme les produisant

Les sources répondant à ces préalables sont les suivantes :

- INSEE
- Le Moniteur
- Comité National Routier
- France Assureurs
- Syntec
- Banque de France

2.2 - Calcul des évolutions des indices officiels et de l'indice de coût de revient Location

Les indices officiels mensuels ou trimestriels sont recueillis de janvier 2019 à décembre 2022. Il est ensuite calculée une moyenne annuelle des indices officiels, afin d'aboutir, par pondération des composantes de coûts, à l'indice annuel de coût de revient Location.

Un tendance trimestrielle sur la base d'un planning des douze derniers mois glissant sera calculée à partir du 31 mars 2023. En comparant la moyenne de la période du 1er avril 2022 au 31 mars 2023 avec la période du 1er avril 2021 au 31 mars 2022, il sera fait état d'un pourcentage d'évolution du coût de revient Location. Cette évolution au 31 mars 2023 sera disponible fin juin 2023.

2.3 - Méthodologie

- Collecte des données de tous les indices officiels depuis début 2019 et jusque décembre 2022
- Calcul d'une moyenne annuelle pour 4 ans (2019, 2020, 2020 et 2022) pour chaque indice officiel
- Calcul des indices composites
- Pondération des indices officiels et des indices composites selon la structure des coûts à charge pour le secteur Location
- Calcul d'un indice de coût de revient pour la Location, exprimé à partir d'une base 100 pour 2019
- Evolution à partir de la base 100 de l'indice Location pour 2020, pour 2021 et pour 2022

3 -PRODUCTION DE L'INDICE DE COUT DE REVIENT LOCATION

Indice de Coût de Revient Location - DLR		
Dernière mise à jour :	31 décembre 2022	
Période	**Indice coût de revient Location**	**Méthode calcul**
Année 2019 - Base 100	100,00	Moyenne 12 mois 2019
Année 2020	101,42	Moyenne 12 mois 2020
Année 2021	103,94	Moyenne 12 mois 2021
Année 2022	110,73	Moyenne 12 mois 2022

L'indice de Coût de Revient Location évolue ainsi :

- **+ 3,94% en 2021 par rapport à 2019**
- **+ 10,73% en 2022 par rapport à 2019**
- **+ 6,53% en 2022 par rapport à 2021**

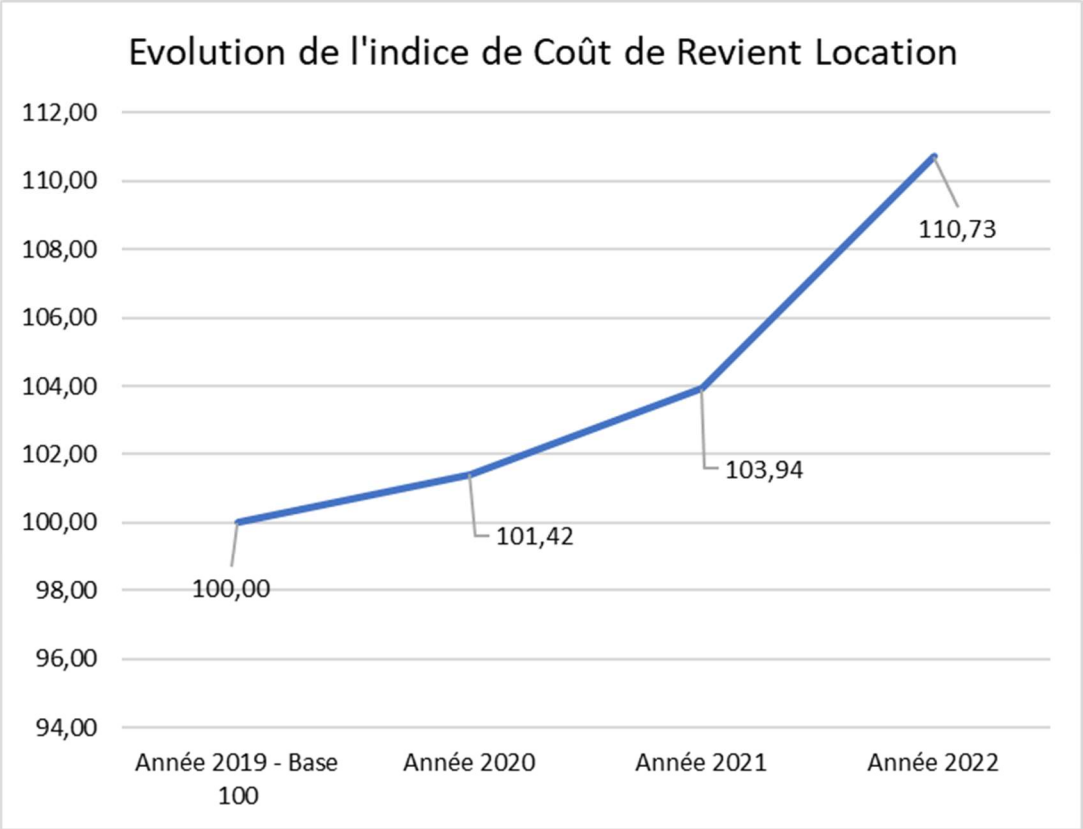
Evolution de l'indice de Coût de Revient Location
112,00
110,00
108,00
106,00
104,00
102,00
100,00
98,00
96,00
94,00
100,00
101,42
103,94
110,73
Année 2019 - Base 100
Année 2020
Année 2021
Année 2022

4 -EVOLUTION DES COMPOSANTES DE COUT DE REVIENT LOCATION EN 2022 PAR RAPPORT A 2021

Indices d'évolution du coût de revient Location (moyenne année 2022 comparée à moyenne année 2021)		
Achats	Achats pièces détachées non refacturés	+8,0%
	Energies	+52,9%
	Gazole non refacturé	+47,9%
Charges externes	Transport de machines non refacturé	+9,6%
	Entretien et réparations du parc	+10,3%
	Traitement des déchets	+12,4%
	Assurance bris de machine	+7,4%
	Assurance autres	+3,0%
	Loyer des locaux commerciaux	+4,9%
	Coût informatique	+3,2%
	Frais administratifs	+5,5%
	Frais de publicité et de marketing	+6,4%
Impôts et taxes	Impots et taxes	+6,4%
Charges de personnel	Charges de personnel	+3,0%
Autres charges d'exploitation	Autres charges d'exploitation	+6,4%
Dotatations aux amortissements et provisions	Dotations aux amortissements sur immobilisations (parc)	+5,2%
	Dotations aux provisions sur actif circulant	+6,4%
Charges financières	Charges financières	+24,7%

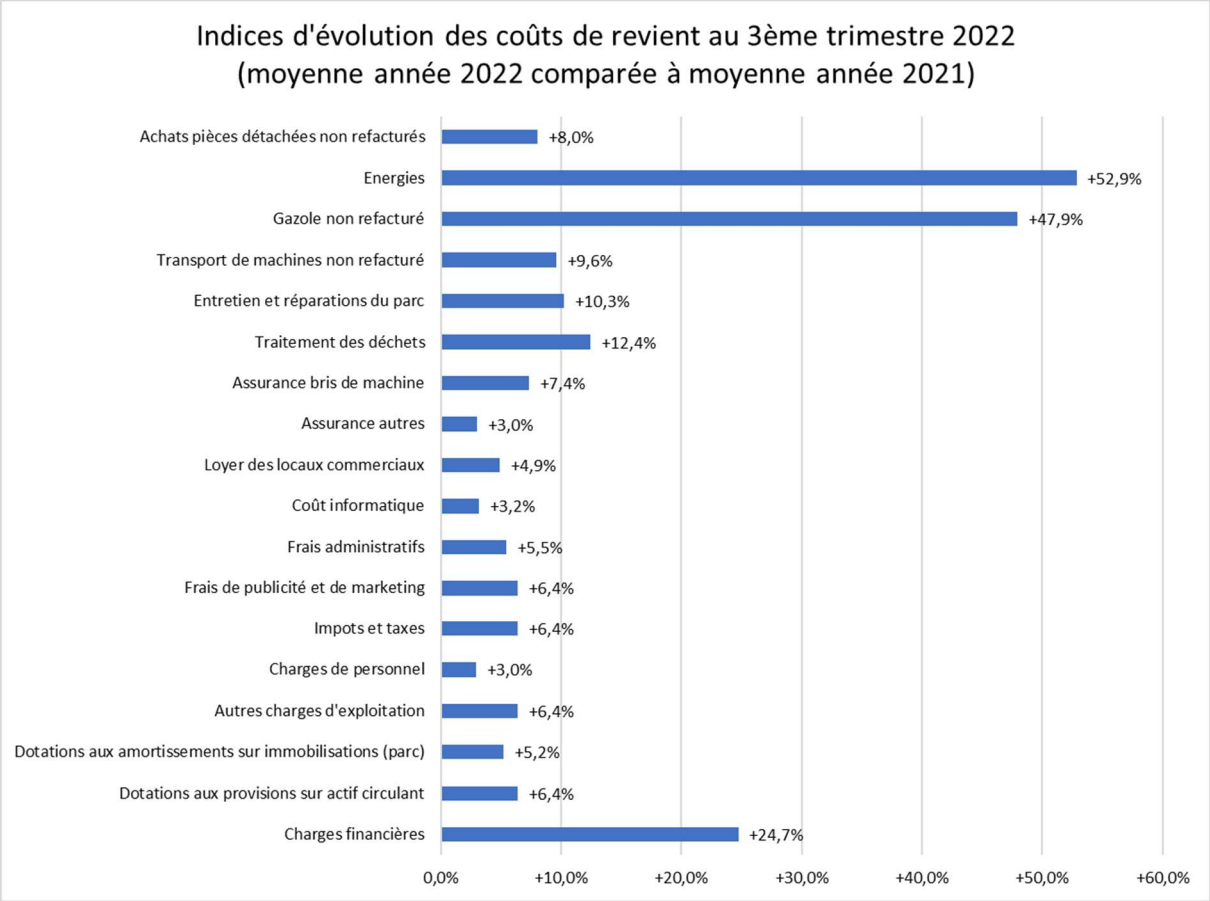
Indices d'évolution des coûts de revient au 3ème trimestre 2022
(moyenne année 2022 comparée à moyenne année 2021)
Achats pièces détachées non refacturés
+8,0%
Energies
+52,9%
Gazole non refacturé
+47,9%
Transport de machines non refacturé
+9,6%
Entretien et réparations du parc
+10,3%
Traitement des déchets
+12,4%
Assurance bris de machine
+7,4%
Assurance autres
+3,0%
Loyer des locaux commerciaux
+4,9%
Coût informatique
+3,2%
Frais administratifs
+5,5%
Frais de publicité et de marketing
+6,4%
Impots et taxes
+6,4%
Charges de personnel
+3,0%
Autres charges d'exploitation
+6,4%
Dotations aux amortissements sur immobilisations (parc)
+5,2%
Dotations aux provisions sur actif circulant
+6,4%
Charges financières
+24,7%
0,0%
+10,0%
+20,0%
+30,0%
+40,0%
+50,0%
+60,0%